

Salon PRODURABLE 2012
Conférence « Économie circulaire : une synergie entre territoires et acteurs industriels »
Mercredi 28 mars 2012 (9 h 15 – 10 h 00)



**Présentation de la démarche
et des résultats du Forum d'experts
« Faut-il tout recycler ? »**

Eric Flamand
Conseil en développement durable & R.S.E.

1. Méthode pour la mise en place d'une expertise environnementale

Construction de la méthode

2006 : mise en place d'un groupe de travail pour élaborer



Une démarche originale de débat :

- recourir à une **expertise fiable, impartiale et indépendante**
- créer les conditions d'un **débat contradictoire, équilibré et transparent**
- aboutir à une « **cartographie des avis** » sur une question environnementale, à un moment donné.



Entre nov. 2010 et fév. 2011



- Méthode testée et mise à jour dans le cadre d'un « **forum d'experts** »
- réuni à trois reprises sur le sujet « **Faut-il tout recycler ?** ».

Intérêt de la méthode

► Rendre possible la discussion sur tous types de thèmes et d'interlocuteurs et clarifier les points de vue, les expériences et les connaissances des différentes parties prenantes.

■ Différentes configurations stratégiques



- ▶ en **amont**, **pendant** ou en **aval** d'un projet
- ▶ en **interne** ou en **externe** d'une organisation
- ▶ au plan **local** ou **national**.

■ Différents types de débats et de projets



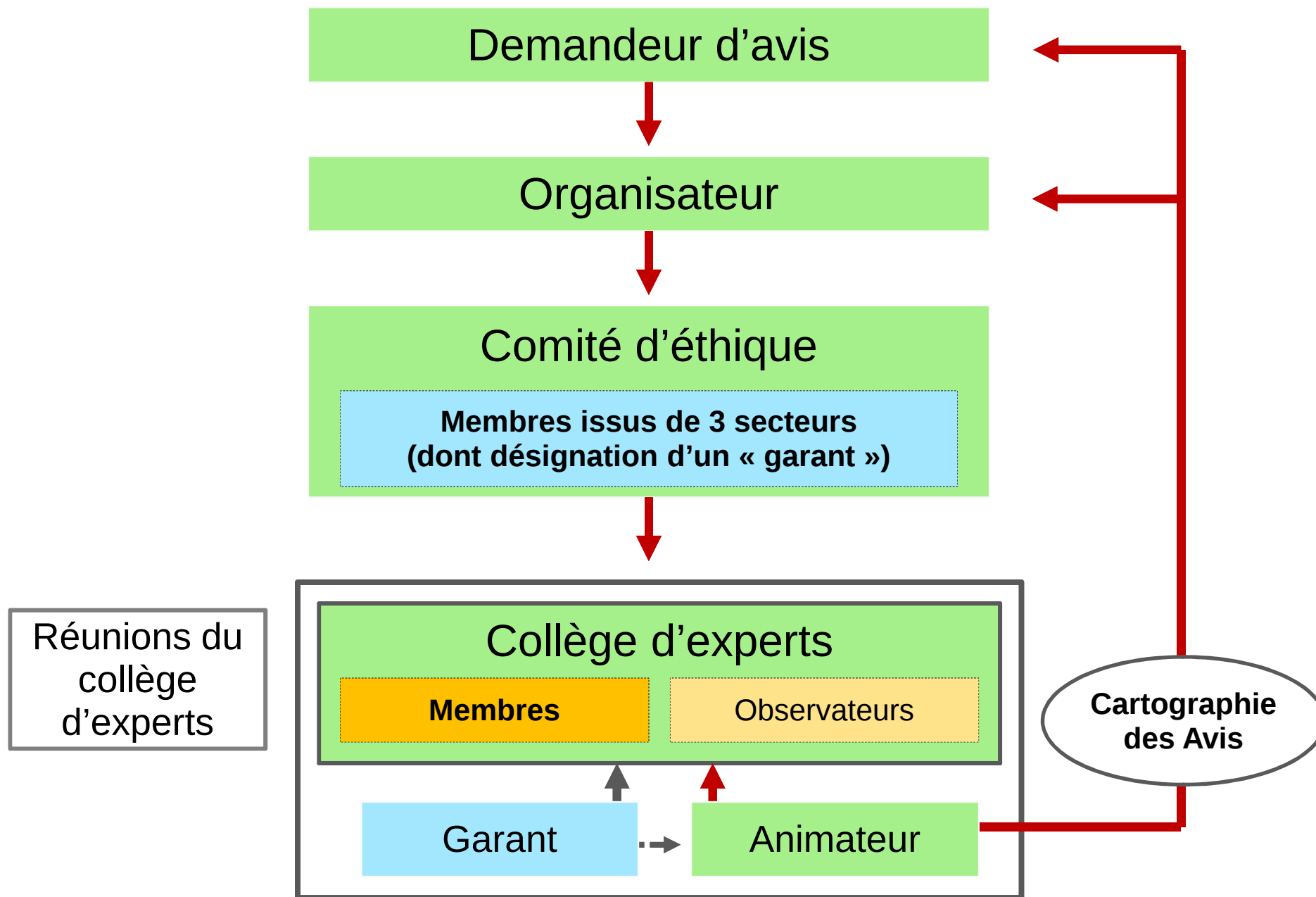
- ▶ débat participatif, concertation, consultation, enquête publique...
- ▶ projets d'infrastructure, d'aménagement, de développement d'un produit...
- ▶ choix et orientations industriels en matière d'innovations techniques et technologiques (choix de nouvelles technologies, de nouvelles matières...).

■ Faire émerger une arborescence d'idées et une synthèse dynamique



- ▶ s'accorder sur une **définition commune** des mots employés
- ▶ approfondir la question posée et en dégager les « **sous-problématiques** »
- ▶ confronter les **visions** des experts et susciter un **échange d'idées**
- ▶ établir une **cartographie** des avis des experts.

Acteurs du « Forum d'experts »



2. Expérimentation de la méthode

- ▶ **Thème : « Faut-il tout recycler ? »**
- ▶ **Trois réunions du « Forum d'experts » :**
 - 16 nov. 2010**
 - 18 janv. 2010**
 - 21 fév. 2011**

Organisations et entreprises représentées dans le Forum d'experts

Co-présidents du Forum d'experts

- Sylvie Bénard, Directrice environnement Groupe LVMH
- Michel Becq, Conseiller au Sénat, Direction de la Législation et du Contrôle

« Garant »

- Michel Becq

Observateurs

- Be-Citizen [Johanna Navarro]
- Bio Intelligence Service [Victoire Escallon, Manuel Trarieux]
- BMJ Ratings [Mathieu Weiss]
- Dechetcom [Sylvia Baron]
- EDF [Claude Laveu]
- L'Oréal [Inken Dechow]
- LVMH [Sylvie Bénard]
- Orée [Nathalie Boyer, Elise Delgoulet, Gaël Gonzalez, Ghislaine Hierso]

Membres du Forum d'experts

- Eco-Emballages [Catherine Barucq]

- Colas [Mathieu Rodriguez]
- L'Oréal [Ariane Thomas]
- Séché Environnement [Daniel Baumgarten]
- Veolia Propreté [François Grosse]

- Bis Repetita [Christian Rouch]
- SYCTOM [Olivier Castagno]
- CD2E - Création Développement d'Eco-Entreprises [Marc Haquette]

- AMORCE [Nicolas Garnier]
- France Nature Environnement [Pénélope Vincent-Sweet, Laureline Bourit]
- ORDIF - Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France [Helder de Oliveira]
- Prorecyclage [Gérard Idé]
- SAF - Société des Agriculteurs de France [Valéry Elisseeff]

- BMJ Ratings [Patrick Jolivet]
- Cabinet Savin Martinet [Patricia Savin]
- Université de Versailles St-Quentin en Yvelines [Béatrice Bellini]

« Demandeur d'avis »

- Ghislaine Hierso, Veolia Environnement

Animateur

- Eric Flamand, Conseil en DD & RSE

2.1. Éléments de réflexion préalablement proposés au Forum d'experts

Une note de cadrage préalable...

Rappel des données générales



- Éléments de définition et "glossaire"

- Références bibliographiques

- Rappel des grands domaines de la gestion/réduction des déchets :

- directive cadre européenne sur les déchets 2008/98/CE

- Grenelle de l'environnement

- plan d'actions gouvernemental 2009-2012 sur les déchets

- Éléments de bilan :

- extraits du "Rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des engagements du Grenelle"

- bilan ADEME des données concernant les déchets non dangereux et dangereux

- analyse DGCIS des enjeux du recyclage dans le cadre du développement de l'économie verte.

6 problématiques pour amorcer le débat



1

Approche « matières premières » : quels enjeux de raréfaction des matières premières et de préservation de la ressource ?

2

Approche « développement durable » : quelle prise en compte du bilan gain/coût global DD du recyclage ?

3

Approche « systémique » du recyclage : quelle hiérarchie et quelles interactions entre les modes de traitement des déchets ?

4

Approche « économique et offre » : quel développement des filières du recyclage ?

5

Approche « consommation et demande » : quelles attentes des consommateurs et entreprises ?

6

En conclusion, approche « régulation » : quels enjeux de régulation publique, de gouvernance et de concertation ?

2.2. La compréhension de la question

Distinguer 2 sous-questions dans la question « *Faut-il tout recycler ?* »

- Oui, il « **faut** “recycler” ».

⚠ caractère impératif de la question...

Pourquoi ?

- Quels enjeux, objectifs et contraintes ?



- Avons-nous le choix ?



- Mais « faut-il “**tout** recycler” » ?

⚠ question de la faisabilité du “tout”...

Comment ?

- Quelles modalités de mise en œuvre ?



- Quelles limites et alternatives ?

2.3. Cartographie des avis du Forum d'experts

1 « Faut-il (tout) recycler ? »

Oui : les deux principaux arguments en faveur du « recyclage » :



La préservation de la ressource et de la réduction des pollutions diverses

Oui, il « faut recycler », compte tenu des enjeux de :

- raréfaction/renchérissement des matières premières et de préservation de la ressource



enjeu particulier des métaux rares ou critiques...

- apprentissage de nouveaux modes de production et de consommation.



L'application ou le rattrapage des réglementations

Oui, il « faut recycler » :

- application des réglementations européennes et des engagements du Grenelle de l'environnement
- « *indéniables marges de progrès* »
- importance de l'écart entre la France et l'Allemagne par exemple (nonobstant les différences de périmètre et de définition du recyclage...).



Débat entre :

une minorité qui juge la France en retard (enjeux des déchets BTP et des DEEE...).

ceux qui pensent que la France n'est pas en retard ou qui sont en attente d'une évaluation.

1 « Faut-il (tout) recycler ? »

Oui, mais aussi prendre en compte la dimension « sociétale » du recyclage :

Les enjeux de perception et de responsabilité des consommateurs et des producteurs

L'enjeu du modèle de société

Identifier les contraintes préalables :

- enjeux de santé / sécurité
- acceptabilité sociale des parties prenantes
- impact envt'al des filières.

Définir le juste niveau de responsabilité des producteurs et consommateurs :

- Quelle responsabilité des « producteurs » ?

⚠ **Débat entre :**

les partisans d'une approche globale de la chaîne de responsabilité.

les partisans d'une responsabilité accrue des producteurs.

- Quelle responsabilité du « consom'acteur » ?

⚠ **Ambivalence entre :**

les aspirations éthiques, environnementales et sociales du citoyen.

le comportement réel et l'acceptabilité économique du consommateur.

Définir le modèle de société :

- le recyclage est insuffisant pour assurer le découplage et éviter l'épuisement des ressources.
- ▼
- le recyclage n'est pas une fin en soi
- il faut réinterroger notre modèle de société de consommation.

2 « Faut-il tout recycler ? »

Deux postures éventuellement complémentaires :

Non, si la solution n'est pas viable ou faisable au plan technique et économique

Oui, et pour cela, il faut réunir de façon volontariste toutes les conditions permettant d'atteindre cet objectif



Enjeu de la viabilité technique et économique du recyclage

Enjeu des conditions et décisions favorisant le recyclage

Vision des conditions préalables de l'effcience du marché et de la pertinence du modèle économique :

- question du « besoin » et des débouchés (hiatus économique pour certains produits et filières)
- spécificités des territoires

Vision d'un certain idéal du fonctionnement du marché qu'il convient de rééquilibrer par l'incitation et la contrainte :

- effet levier des réglementations et des fiscalités
- REP généralisée
- intégration des externalités négatives
- étiquetage, éco-label et responsabilisation du consommateur
- soutien apporté aux filières



Importance des enjeux de massification, de structuration et de logistique.

Pertinence de la responsabilité amont du producteur.



2 « Faut-il tout recycler ? »

Deux approches éventuellement complémentaires :

Approche globale des modes de production et de traitement

Le recyclage est un maillon essentiel de la chaîne des modes de traitement des déchets, mais :

- « *ce n'est pas parce qu'on recycle qu'il faut produire toujours plus* »
- il faut produire différemment et renforcer la prévention.

Approche pragmatique « déchet par déchet »

- Les questions d'opportunités et d'alternatives sont essentielles.
- L'approche en termes d'ACV peut aboutir à ce que certains flux de déchets spécifiques s'écartent de la hiérarchie des modes de traitement des déchets.

⚠ Mais deux conclusions opposées quant à la hiérarchie des modes de traitement des déchets (cf. Directive-cadre du 2 octobre 2008 transposée par l'ordonnance du 17 déc. 2010) :

- S'efforcer de respecter la hiérarchie des modes et privilégier la prévention, le réemploi et le recyclage.

- Ne pas hésiter à opter si nécessaire pour la valorisation énergétique et l'élimination.
 - Savoir tenir compte des objectifs politiques, sociaux et territoriaux.



Conclusion

3 contraintes majeures pour les décideurs locaux et parties prenantes

Évaluation et
benchmarking

Veille et
anticipation

Stabilité et
efficacité juridiques

① Outils méthodologiques

- Faire progresser les outils méthodologiques :
 - limites de l'ACV
 - enjeux et complexité de l'évaluation globale DD (notamment en termes de valorisation des externalités négatives).

② Échelles de temps

- Se projeter dans le moyen/long terme :
 - inventorier les situations et produits pour lesquels le recyclage sera demain pertinent ou à l'inverse représentera un coût.

③ Gouvernance et régulation publique

- Renforcer la cohérence et l'efficacité des réglementations :
 - mieux prendre en compte l'interaction entre les acteurs et favoriser les synergies entre les territoires
 - repenser la question des incitations, des leviers et des sanctions.



Besoin d'un outil de veille et d'aide à la décision :

- somme de filtres multi-entrées et multi-paramètres ? bilan coûts/avantages produit par produit ? balance de potentiels ? cartographie de points de vue d'acteurs ?...
- en matière d'analyse méthodologique (ACV, analyse d'impact, analyse DD...)
- tenant compte de la pertinence des échelles de temps et du niveau de pression des politiques publiques.

3 enseignements pour les opérateurs

Connaissance des attentes des parties prenantes

▪ **En interne** : analyser les modes d'action et la vision prospective de l'opérateur en fonction de la diversité et des typologies des points de vue.



▪ **En externe** : éclairer le débat public et accompagner la réflexion des acteurs locaux (guide méthodologique, analyse comparée de *case studies* et de bonnes pratiques...).



Offre commerciale

▪ Renforcer la confiance des clients dans la capacité de l'opérateur à effectuer les **meilleurs arbitrages** possibles **entre les solutions de traitement** des déchets :

prendre en compte les **intérêts du client** :

- solutions globales,
- adaptation aux spécificités du territoire,
- innovations,
- maîtrise des coûts...

...**tout en intégrant des critères d'intérêt général** :

- santé et sécurité,
- respect des réglementations,
- meilleurs standards environnementaux.



Communication corporate

▪ **Articuler les deux types d'approche** :

privilégier l'argument de la **prééminence de la viabilité économique** et de la faisabilité technique...

...**sans négliger la posture d'une entreprise responsable** soucieuse de l'intérêt général [priorité de l'économie des ressources].

Eric FLAMAND

Conseil en développement durable & R.S.E.

Évaluation – Stratégies – Valorisation



33, rue Quincampoix

75004 Paris

Mobile : +33 6 45 51 95 80

Fax : +33 1 42 74 17 90

eric.flamand@orange.fr